ÉCOLE DOCTORALE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION — F.R.S.-FNRS

Journées doctorales 2027

Le dispositif

Configurations, médiations, expériences

Université de Liège – 22 et 23 mars 2027

APPEL À COMMUNICATIONS

Organisées par l'École doctorale en Sciences de l'Information et de la Communication, les Journées doctorales offrent aux doctorantes et aux doctorants un espace de présentation des recherches en cours, d'échange et de mise en relation, dans un cadre bienveillant et constructif. Accueillie par l'Université de Liège, l'édition 2027 invite chacune et chacun à venir exposer l'état de ses travaux, quel qu'en soit le degré d'avancement, et à soumettre ses hypothèses, terrains et méthodes au regard de chercheuses et de chercheurs confirmés. La participation est valorisable en crédits dans le cadre de la formation doctorale.

L'argument

Pour cette édition, les Journées se rassemblent autour du concept de dispositif. Chez Michel Foucault, il désigne « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois […], du dit, aussi bien que du non-dit », le dispositif étant proprement « le réseau qu'on peut établir entre ces éléments » (Foucault, 1977). L'ensemble n'a d'unité que stratégique : il répond à une « urgence » historique et reste « inscrit dans un jeu de pouvoir », adossé à des « bornes de savoir ». Nommer un objet « dispositif », c'est donc moins décrire un fonctionnement que poser une question : que rend-il visible et dicible, que fait-il faire et plus encore, quels sujets façonne-t-il (Foucault, 1975) ?

Deux relectures ont fixé l'usage du terme tout en en révélant l'ambivalence. Pour Gilles Deleuze, un dispositif est « un écheveau, un ensemble multilinéaire » fait de lignes hétérogènes (courbes de visibilité et d'énonciation, lignes de forces, lignes de subjectivation) et l'analyser revient dès lors à « démêler les lignes », « dresser une carte » ; entre les lignes de sédimentation

qui stratifient et les lignes d'actualisation, où s'invente du nouveau, courent les « lignes de fracture » par où un dispositif bascule (Deleuze, 1989). Giorgio Agamben en propose pour sa part une généalogie théologique (celle de l'*oikonomia*, de l'administration des hommes) avant d'en étendre la portée à l'extrême : « j'appelle dispositif tout ce qui a […] la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007). Cet élargissement fait la fortune autant que la fragilité de la notion : à tout désigner, elle menace de ne plus rien distinguer.

C'est ce risque que les sciences de l'information et de la communication ont entrepris de conjurer dans le numéro que la revue *Hermès* a consacré au dispositif (Jacquinot-Delaunay et Monnoyer, 1999). Plutôt qu'un mot-clé, le dispositif y devient un « concept de l'entre-deux » : une figure intermédiaire et hybride, qui tient ensemble le symbolique et le technique, l'humain et le non-humain, et se loge entre l'ordre clos de la structure et la fluidité du rhizome (Peeters et Charlier, 1999). Mis à l'épreuve, le concept se révèle d'une rare fécondité en Information et Communication : il sert à penser la télévision et l'internet, les théories de la communication, la formation médiatisée ou la croyance (Lochard, 1999 ; Hert, 1999 ; Meunier, 1999 ; Peraya, 1999 ; Weissberg, 1999). La notion cesse, rapportée à ces objets, d'être un décor : elle nomme la manière dont une configuration matérielle et symbolique (une salle, une interface, une page, une scène) prédispose des usages, distribue des places, engage des manières d'être destinataire, mais sans jamais les déterminer tout à fait.

Cette fécondité ne s'est pas démentie à mesure que de nouveaux objets gagnaient le champ. Les plateformes numériques offrent au dispositif un terrain renouvelé, où l'agencement du visible et du dicible, la distribution des places et le façonnage des conduites se rejouent à l'échelle d'infrastructures algorithmiques (van Dijck, Poell et de Waal, 2018). Les *platform studies* en ont fait un objet à part entière, qu'elles descendent aux strates matérielles et computationnelles dont dépend une œuvre (Montfort et Bogost, 2009) ou qu'elles saisissent les plateformes comme infrastructures socio-économiques reconfigurant la production et la circulation des contenus (Srnicek, 2017 ; Plantin et al., 2018). Le mot « plateforme » lui-même, métaphore d'ouverture et de neutralité, demande alors à être interrogé comme un dispositif discursif autant que technique (Gillespie, 2010).

Reste que la diffusion du mot a nourri son usure. Installé dans le lexique courant des sciences sociales, au point de figurer dans le titre d'innombrables thèses (Beuscart et Peerbaye, 2006), répandu jusque dans le vocabulaire de l'art et de la vie quotidienne (Gonzalez, 2015), le dispositif menace de tourner au passe-partout. Ces Journées prennent le parti d'en faire un

analyseur plutôt qu'un cadre à remplir. La question n'est pas « où voit-on des dispositifs ? », mais : qu'est-ce que nommer un objet « dispositif » permet de voir, que les vocabulaires voisins (cadre, agencement, médiation, réseau, architexte, contrat) laisseraient dans l'ombre ? Comment tenir ensemble le versant stratégique du pouvoir et le versant technique de la communication ? Et où repérer les lignes de fracture, ces points où un dispositif est contourné, détourné, contesté ou réapproprié ? Les propositions pourront mobiliser le dispositif comme outil ou le prendre pour objet ; nulle allégeance théorique n'est requise, sinon l'exigence de mettre la notion à l'épreuve d'un matériau.

Axes

Quatre axes indicatifs et perméables baliseront les échanges ; les propositions qui les traversent, les combinent ou s'en écartent sont également bienvenues.

Axe 1 — Dispositifs techniques : Comment un objet technique configure-t-il l'expérience qu'on en fait ? Interface, affordance, architecture des plateformes et logiques algorithmiques y délimitent un espace d'action toujours plus prescrit (Plantin et al., 2018). Le jeu vidéo en offre un terrain de choix, lui dont on a fait un dispositif d'expérience articulant structure ludique, jouabilité et matériel (Genvo, 2009 ; Triclot, 2011), où la console et le processeur bornent déjà les formes expressives possibles (Montfort et Bogost, 2009). Mais on y rangera aussi bien l'écran l'application ou le réseau social, dès lors que le dispositif « fait exister un espace » préalable à toute médiation et en oriente le sens (Hert, 1999). L'enjeu : décrire ce que la machine rend possible sans céder au déterminisme technique.

Axe 2 — Dispositifs d'énonciation : Le dispositif comme instance qui fait parler les textes et règle leur réception. Du côté du livre et de l'écran, l'énonciation éditoriale et l'architexte font de la forme matérielle (la page, le format, l'« éditeur » comme instance) un producteur de sens (Souchier, 2007 ; Jeanneret et Souchier, 2005 ; McKenzie, 1991). Les écritures d'écran des plateformes (profils, fils, gabarits standardisés) y prolongent l'enquête : l'interface préforme la prise de parole autant qu'elle l'accueille. Du côté de l'information, le contrat de lecture et les formes par lesquelles le discours médiatique se donne pour véridique relèvent de la même interrogation (Charaudeau, 1997 ; Odin, 2011). Question commune : que fait la forme au sens, et qui parle lorsque « ça » énonce ?

Axe 3 — Dispositifs de monstration : La salle obscure fut le premier dispositif théorisé comme tel : machine à produire l'« impression de réalité », agencement réglé du corps, de l'écran et du regard, et, à ce titre, dispositif de croyance (Baudry, 1975 ; Metz, 1977 ; Weissberg, 1999). De la salle à l'installation, de l'exposition à la vitrine de librairie, la «

querelle des dispositifs » s'est déplacée sur la multiplication des écrans et des lieux de monstration (Bellour, 2012), tandis que l'art contemporain érigeait le terme en catégorie (Gonzalez, 2015). On y interrogera la place faite au public, la fabrique du regard et la frontière, souvent poreuse, entre médiation culturelle et dispositif marchand.

Axe 4 — Dispositifs de pouvoir et de savoir : L'axe le plus directement foucaldien : la façon dont des agencements de discours, de techniques et d'institutions produisent des normes et disciplinent les corps (Foucault, 1975). Surveillance et gouvernementalité, mais aussi contre-pouvoirs et résistances y trouvent leur place, au même titre que la généalogie du concept, dont l'examen critique constitue en soi un objet de recherche (Berten, 1999).

Format de l'événement

Les Journées s'ouvriront par une conférence inaugurale. Les communications doctorales seront réparties en séances thématiques, présidées par des chercheuses et des chercheurs confirmés qui en animeront la discussion ; des temps d'atelier et d'échange compléteront le programme. L'esprit en demeure celui d'un accompagnement : il s'agit moins d'évaluer des résultats que de faire avancer des recherches.

Modalités de participation

Les propositions, en français ou en anglais, sont à adresser à tanguy.habrand@uliege.be pour le mardi 15 décembre 2026 au plus tard. Elles comprendront un titre, quatre mots-clés, un résumé de 500 mots maximum et une brève bibliographie, ainsi que l'université de rattachement et l'année d'avancement de la thèse. Le résumé exposera l'un ou plusieurs des éléments suivants : la problématisation, un aperçu de l'état de l'art, le terrain et la méthode. Les propositions seront examinées par un comité de lecture ; les réponses seront communiquées le mercredi 6 janvier 2027.

Sont admises les doctorantes et les doctorants inscrits, ou en cours d'inscription, dans une formation doctorale relevant des sciences de l'information et de la communication au sein des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Calendrier

Date limite de soumission : mardi 15 décembre 2026

Notification d'acceptation : mercredi 6 janvier 2027

Clôture des inscriptions : vendredi 5 février 2027

Journées doctorales : 22 et 23 mars 2027, Université de Liège

Comités

Comité d'organisation :

Björn-Olav Dozo (Université de Liège)
Tanguy Habrand (Université de Liège)
Jeremy Hamers (Université de Liège)

Comité scientifique :

Nadège Broustau (Université libre de Bruxelles)
Anne-Sophie Collard (Université de Namur)
Björn-Olav Dozo (Université de Liège)
Tanguy Habrand (Université de Liège)
Jeremy Hamers (Université de Liège)
Thomas Jacobs (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles)
Olivier Standaert (UCLouvain)

Contact : Tanguy Habrand (tanguy.habrand@uliege.be)

Bibliographie

Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, trad. de l'italien par Martin Rueff, Paris, Payot & Rivages, coll. « Rivages poche/Petite bibliothèque », 2007.

Jean-Louis Baudry, « Le dispositif : approches métapsychologiques de l'impression de réalité », *Communications*, n° 23, 1975, p. 56-72.

Raymond Bellour, *La Querelle des dispositifs. Cinéma – installations, expositions*, Paris, P.O.L, 2012.

André Berten, « Dispositif, médiation, créativité : petite généalogie », *Hermès*, n° 25, 1999, p. 31-47.

Jean-Samuel Beuscart et Ashveen Peerbaye, « Histoires de dispositifs (introduction) », *Terrains & travaux*, n° 11, 2006, p. 3-15.

Patrick Charaudeau, *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan/INA, coll. « Médias-recherches », 1997.

Gilles Deleuze, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », dans *Michel Foucault philosophe*, Paris, Seuil, 1989, p. 185-195 ; repris dans *Deux régimes de fous. Textes et entretiens 1975-1995*, Paris, Minuit, 2003, p. 316-325.

José van Dijck, Thomas Poell et Martijn de Waal, *The Platform Society. Public Values in a Connective World*, New York, Oxford University Press, 2018.

Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

Michel Foucault, « Le jeu de Michel Foucault » [entretien], *Ornicar ?*, n° 10, 1977, p. 62-93 ; repris dans *Dits et écrits, III. 1976-1979*, Paris, Gallimard, 1994, texte n° 206, p. 298-329.

Sébastien Genvo, *Le Jeu à son ère numérique. Comprendre et analyser les jeux vidéo*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation », 2009.

Tarleton Gillespie, « The Politics of 'Platforms' », *New Media & Society*, vol. 12, n° 3, 2010, p. 347-364.

Angelica Gonzalez, « Le dispositif : pour une introduction », *Marges*, n° 20, 2015, p. 11-17.

Philippe Hert, « Internet comme dispositif hétérotopique », *Hermès*, n° 25, 1999, p. 93-107.

Geneviève Jacquinot-Delaunay et Laurence Monnoyer (dir.), *Le Dispositif. Entre usage et concept*, *Hermès*, n° 25, Paris, CNRS Éditions, 1999.

Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, n° 145, 2005, p. 3-15.

Guy Lochard, « Parcours d'un concept dans les études télévisuelles. Trajectoires et logiques d'emploi », *Hermès*, n° 25, 1999, p. 143-151.

Donald Francis McKenzie, *La Bibliographie et la sociologie des textes*, trad. de l'anglais par Marc Amfreville, préface de Roger Chartier, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991 [éd. orig. 1986].

Christian Metz, *Le Signifiant imaginaire. Psychanalyse et cinéma*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1977 [rééd. Paris, Christian Bourgois, 1984].

Jean-Pierre Meunier, « Dispositif et théories de la communication : deux concepts en rapport de codétermination », *Hermès*, n° 25, 1999, p. 83-91.

Nick Montfort et Ian Bogost, *Racing the Beam. The Atari Video Computer System*, Cambridge (Mass.), MIT Press, coll. « Platform Studies », 2009.

Roger Odin, *Les Espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011.

Hugues Peeters et Philippe Charlier, « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès*, n° 25, 1999, p. 15-23.

Daniel Peraya, « Médiation et médiatisation : le campus virtuel », *Hermès*, n° 25, 1999, p. 153-167.

Jean-Christophe Plantin, Carl Lagoze, Paul N. Edwards et Christian Sandvig, « Infrastructure Studies Meet Platform Studies in the Age of Google and Facebook », *New Media & Society*, vol. 20, n° 1, 2018, p. 293-310.

Emmanuël Souchier, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication et langages*, n° 154, 2007, p. 23-38.

Nick Srnicek, *Platform Capitalism*, Cambridge, Polity Press, 2017 ; trad. fr. *Capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique*, trad. de l'anglais par Philippe Blouin, Montréal, Lux Éditeur, 2018.

Mathieu Triclot, *Philosophie des jeux vidéo*, Paris, Zones, 2011.

Jean-Louis Weissberg, « Dispositifs de croyance », *Hermès*, n° 25, 1999, p. 169-178.